

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Édition
2023

AIDES

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Depuis 2022, Auray Quiberon Terre Atlantique aide les propriétaires à mettre leur système d'assainissement en conformité.

VOTRE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS AUX NORMES

Êtes-vous éligible aux aides financières du territoire ?



Les aides financières
de l'Agence de l'Eau

Les critères d'éligibilité

- Avoir sa résidence sur l'une des 21 communes (sur 24) que compte le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique. Sont éligibles les habitants de Auray, Belz, Brec'h, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoëdic, Houat, Landaul, Landévant, La Trinité-sur-Mer, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploëmel, Plouharnel, Pluneret, Quiberon, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Philibert, Saint-Pierre Quiberon.
- Faire état d'un ou plusieurs critères techniques ci-dessous :
 - raccordement des eaux usées vers les eaux pluviales ou vers le milieu naturel,
 - présence de racines dans le réseau d'assainissement privé,
 - défaut d'étanchéité du réseau,
 - exfiltration d'eaux usées.

Les aides

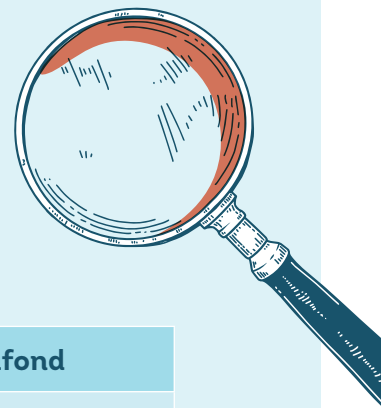
Taux d'aide	50 %
Coût-plafond des travaux*	8 500 €
Montant maximum d'aide par système d'assainissement	4 250 €

*Coût plafond = c'est le montant maximum sur lequel sera calculée l'aide (par exemple, si les travaux vous coûtent 10 000 €, l'aide sera accordée sur la base de 8 500 € maximum).





Les aides financières d'Auray Quiberon Terre Atlantique



Les critères d'éligibilité

- Le foyer justifie de ses revenus sur la base du dernier revenu fiscal de référence:

Foyer de...	Foyer très modeste	Foyer modeste	Hors plafond
1 personne	16 229 €	20 805 €	> 20 805 €
2 personnes	23 734 €	30 427 €	> 30 427 €
3 personnes	28 545 €	36 591 €	> 36 591 €
4 personnes	33 346 €	42 748 €	> 42 748 €
5 personnes	38 168 €	48 930 €	> 48 930 €
... par personne supplémentaire	4 813 €	6 165 €	Le montant dépendra du nombre de personnes supplémentaires

- Le bien est situé sur l'une des 24 communes du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique: Auray, Belz, Brec'h, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoëdic, Houat, Landaul, Landévant, La Trinité-sur-Mer, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploëmel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Philibert, Saint-Pierre Quiberon.
- Vous êtes devenu propriétaire du bien avant le 01/01/2016.
- L'assainissement doit concerner une résidence principale (ni gîte, ni location, ni résidence temporaire ou secondaire, ni local professionnel).
- Sont concernées toutes les installations présentant une typologie de non-conformité, excepté le cas particulier des créations de branchements.
- Pour les créations de branchement (raccordement au réseau), seuls les foyers modestes et très modestes seront éligibles.

Les aides

	Foyer très modeste	Foyer modeste	Foyer sans conditions de revenu*
Taux d'aide	Jusqu'à 80 %	50 %	50 %*
Coût-plafond des travaux	12 000 €	10 000 €	3 200 €*
Montant maximum d'aide par habitant	9 600 €	5 000 €	1 600 €*

*Cette aide n'est pas cumulable avec celles de l'Agence de l'Eau.

Demandez le formulaire d'aide qui correspond à votre situation !

Contactez la Direction du Cycle de l'Eau d'Auray Quiberon Terre Atlantique au 02 22 76 03 66 ou sur eau@auray-quiberon.fr

